

## " Les Terrasses de la Courrège "

7, rue du Pouqueyras  
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX

Cadastre Section AH numéro 223p

PRO

Indice Dess Date Objet de la modification

A CC 28/11/2023 Première édition.

B FVE 28/03/2024 Modification.

C

D

Echelle 1/750

Dossier n°230505 (PA2)  
Mai 2023

Suivi par CC/FVE  
Responsable XDG

Arbre de moyen / grand développement à planter par les acquéreurs des lots.  
(cf. Plan de végétation et Programme des travaux)

- Périmètre de l'opération
- Limite zonage PLU
- Limite zone risque d'inondation par le ruisseau du Moulinat
- Espace vert commun engazonné
- Lot privatif
- Voirie en enrobé
- Accès
- Stationnement en dalles engazonnées
- Cailloux roulés
- ◀ Accès au lot largeur 3m
- Candélabre
- Arbre à planter par l'aménageur (cf. Plan de végétation et Programme des travaux)
- Arbre à conserver sauf en cas d'extrême nécessité pour les Permis de construire. (cf. Plan de végétation et Programme)
- Haie à planter par les acquéreurs dans le cadre des Permis de construire
- $R1 \geq 5.0m$
- $R2 \geq 2.0m$
- $L2 \geq HF \geq 4.0m$
- Zone aedificandi de la construction principale y compris les piscines et garage. Les piscines seront obligatoirement implantées à l'arrière de la construction principale, avec un retrait obligatoire de 3m minimum par rapport aux limites séparatives latérales.

Nota : Plan dressé au vu de la possession.  
Les distances périmétriques et les superficies ne seront définitives qu'après bornage périmétrique, diviseur et piquetage des alignements par les services concernés.  
Les coordonnées planimétriques sont rattachées au système RGF93 CC45.  
Nivellement rattaché au N.G.F.

Echelle 1/750

